

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/11/2021

Dossier complet le :

24/11/2021

N° d'enregistrement :

F09321P0348

1. Intitulé du projet

Démolition et reconstruction d'une surface commerciale - Commune d'Orange (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Lidl Direction Régionale - Lunel

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Sébastien DE JONG - Responsable de programmes

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 1 0 5 4 4

Forme juridique

521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Aménagement sur une superficie totale parcellaire de 9 087 m ² , d'un supermarché avec parking pour les usagers d'un total de 109 places.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement comprend trois éléments principaux, à savoir :

- La démolition de l'actuelle surface commerciale de la même enseigne et de l'habitation qui sont présentes sur la zone du projet actuellement ;
 - l'aménagement d'un bâtiment principal d'une emprise au sol de 2 779,8 m² et de 2 462,5 m² de surface de plancher ;
 - l'aménagement d'un parc de stationnement comprenant 46 places en extérieur et 63 places en intérieur ;
- formant un espace de stationnement d'une capacité totale de 109 places qui comprendra notamment 3 places pour les personnes à mobilité réduite, 3 emplacements familles, 6 emplacements équipées pour les véhicules électriques, 7 places prééquipées, un parc de stationnement pour les cycles aménagés au niveau des parcs à caddies.

La réalisation de ce projet, qui intégrera également la réalisation de deux bassins de compensation des eaux pluviales du projet ainsi que d'environ 3 800 m² d'espaces verts, va nécessiter la démolition de deux bâtis.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif le remplacement de la surface commerciale de l'enseigne Lidl existante par une surface commerciale plus grande et correspondant aux objectifs commerciaux de l'enseigne sur la commune d'Orange en bordure de l'Avenue Jean Moulin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier:

Destruction des deux bâtis existants, évacuation des gravats et excédents, réalisation des deux bassins de compensation, aménagement de la plateforme d'accueil, construction de la structure du nouveau magasin, aménagement des espaces verts et de la voirie (parkings).

Accès :

Le chantier sera accessible comme actuellement par le Nord au niveau de l'Avenue Jean Moulin. L'accès existant servira pour l'accès aux véhicules de chantier en phase de travaux.

Un plan de circulation et de stationnement des engins et des camions sera mis en place pour permettre la circulation au sein de ce secteur et permettre notamment l'accès aux habitations et commerces présents à proximité de la zone des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale en lieu et place de l'actuelle surface commerciale de la même enseigne. Cela n'entraînera de ce fait la génération de trafics négligeables de la part des clients du magasin, mais également des poids lourds pour l'approvisionnement en produits.

L'accès au magasin se fera via l'entrée située au Nord-Est au niveau de l'Avenue Jean Moulin, et permettra l'entrée et la sortie des poids lourds et véhicules légers.

Les activités présentes sur le site seront uniquement commerciales, et aucune activité industrielle pouvant générer des incidences en termes de nuisances sonores, olfactives, ou de la qualité de l'air, ne sera présente sur site.

Il est à noter que les eaux pluviales en phase d'exploitation seront collectées par deux bassins de compensation qui permettront une rétention des eaux puis une infiltration directe en fond de bassin (pas d'imperméabilisation). Un bassin aérien de 800 m³ sera mis en place pour les eaux de ruissellement de la voirie (présence d'un séparateur à hydrocarbures), alors qu'un bassin enterré de 520 m³ sera aménagé pour les eaux de toiture.

La mise en place de ce système permettra de diminuer les débits à l'aval de l'opération par rapport à la situation actuelle quelles que soient les occurrences de pluies.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'examen au cas par cas dans le cadre d'une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale parcellaire:	9 087 m ²
Surface au sol / Surface de plancher du bâtiment /Surface de vente :	2779,83m ² / 2462,51m ² / 1386,64m ²
Surface d'espaces verts (EV)	3 8007 m ²
Surface des panneaux photovoltaïques en toiture :	593,77 m ²
Volume des bassins de compensation :	(800 m ³ de bassin aérien, et 520 m ³ de bassin enterré)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

129 Avenue Jean Moulin,
84 100 ORANGE

à l'Ouest immédiat de l'Avenue Jean-Moulin

Parcelles BW141, BW348, BW350,
BW470 et BW471

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 48' 44" 4E Lat. 44° 08' 34" 3N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe en dehors de tout périmètre de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). La ZNIEFF la plus proche est localisée à 1,6 km au Nord de la zone du projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type II n°930012388 "l'Aygues".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orange n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orange n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun zonage de protection de ce type n'est recensé au niveau ou à proximité de la zone d'étude.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe sur le territoire couvert par le PPBE du Vaucluse, approuvé le 3 juillet 2013. La zone est également concernée par l'arrêté préfectoral du 2 février 2016 portant classement des infrastructures de transport terrestre dans le Vaucluse. La zone est notamment concernée par la présence de l'Avenue Jean-Moulin située à l'Est immédiat de la zone du projet et classée catégorie 3 en termes de bruit généré selon la DDT du Vaucluse.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par les sites inscrits et classés. La zone du projet se situe à 900 m au Nord des deux sites inscrits et classés respectivement n°93I84002 et n°93C84009. Au vu de la séparation de la zone du projet par des infrastructures routières et des bâtiments, aucun impact ne sera observé.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est recensée niveau de la zone du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Orange est concernée, par le risque inondation et dispose du PPRI du Rhône et du PPRI de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu. Au sein de ces zonages, la zone d'étude se situe en zone inondable (côte de référence à respecter). Les prescriptions sont respectées et les mesures sont précisées en annexe 7 et en annexe 9. La commune d'Orange n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Le PPRI du Rhône a été approuvé le avril 2019. Le PPRI de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu a été approuvé en février 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consultation de la base de données BASOL montre l'absence de site ou sol pollué sur la zone du projet. La zone du projet n'est donc pas concernée par cette problématique.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas concernée par une Zone de Répartition des Eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe en dehors de tout périmètre de protection de captage utilisé pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située dans le zonage d'un site Natura 2000. Le site le plus proche est la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301576 "L'Aygues", située à 1,6 km au Nord de la zone d'étude.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs sites classés sont recensés sur la commune d'Orange au niveau du centre urbain. La zone d'étude n'est pas concernée par ces sites classés. Les plus proches se situent au niveau du centre urbain, à 900 m de la zone du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement du projet (bâtiment et parking) seront collectées et envoyées vers deux bassins de rétention et d'infiltration des eaux pluviales. Cependant, le volume entrant en jeu sera infime par rapport à la surface d'alimentation des masses d'eau, et les eaux infiltrées ne seront pas en mesure de dégrader la qualité de la ressource souterraine (mise en place d'un séparateur à hydrocarbure sur le bassin de collecte des eaux de voirie). Ce projet n'aura donc pas d'incidence qualitative ou quantitative.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de démolition des bâtis et de préparation du terrain, et concerneront des déchets inertes consécutifs à la démolition des habitations et du bâtiment commercial actuel. Aucun travaux de terrassements et de décaissement d'importance ne seront en revanche réalisés, du fait de la topographie plane du projet. Seuls les bassin seront réalisés en déblai sur le projet mais à une profondeur très limitée (1,5 m de profondeur). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et de mise en décharge adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet présente une surface imperméabilisée et une surface d'espaces verts (associée aux zones d'habitation). Le prédiagnostic écologique note des zones à enjeux modérés sur certaines zones. Les aménagements seront installés sur les zones à enjeux faibles et des mesures seront mises en place pour éviter, réduire les impacts du projet sur la faune, flore et les habitats (adaptation de la période des travaux, conservation de cyprès, minimisation des dégradations sur les espaces boisés et sur la prairie rudérale). Les impacts et mesures sont donnés en annexe 7 et en annexe 10.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (FR9301576 "L'Aygues") se situe à 1,6 km au Nord de la zone du projet. Aucun impact sur ce site Natura 2000 ne sera recensé du fait l'insertion du projet sur une zone péri-urbaine déjà partiellement artificialisée et de la gestion des eaux pluviales générées par le projet à la parcelle (bassin de rétention) avant leur rejet au réseau pluvial communal. Les milieux concernés par ce site Natura 2000 ne seront donc pas impactés par ce projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site naturel sensible ou protégé (Natura 2000, sites inscrits ou classés). Il n'interférera pas avec ces milieux, dont le plus proche se situe à 1,6 km de la zone du projet (le site ZSC FR9301576 "L'Aaygues"). Egalement, le projet prévoit une gestion des eaux à la parcelle (bassin de rétention) avant infiltration. Il n'y aura donc pas de risque d'impact sur les zones sensibles les plus proches de la zone du projet. La zone ne présente pas de potentialités espèces pour les PNA (Annexe 7).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur une zone UC correspondant à une zone urbaine mixte (commerce notamment). Sur la zone sont présents une surface commerciale de la même enseigne ainsi que des bâtis. La zone n'est pas utilisée pour les usages agricoles, forestiers ou maritimes. Le projet n'engendrera aucune consommation d'espace agricole, forestier ou maritime. La végétation sur place présentant des enjeux modérés ponctuellement, des mesures seront mises en place et sont énoncées en annexe 10.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orange est concernée par le transport de matières dangereuses via les réseaux routiers (A7 notamment) et via des canalisations souterraines (transport de gaz naturel et d'hydrocarbures). La zone du projet n'interférera pas avec ces transports de matières dangereuses. Le site n'est pas concerné par un risque industriel. Le site, qui aura une vocation commerciale, n'accueillera aucun risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas concernée par les risques de feu de forêt mais présente un risque de mouvements de terrains. La commune ne dispose pas d'un PPR MVT. La zone du projet est en partie concernée par le risque inondation. Le projet respecte les prescriptions définies dans le PPRI (côte de référence, ...). Ce projet mettra en place un système d'assainissement pluvial qui permettra de diminuer les débits à l'aval du projet. Le dispositif de gestion des eaux pluviales est décrit dans la notice hydraulique en annexe 9.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial n'accueillera pas d'activité industrielle et ne sera pas générateur d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet accueillera, en plus des employés de la structure, de nombreux clients mais ne générera pas ou très peu de trafic supplémentaire au droit des accès du site sur l'Avenue Jean-Moulin du fait de la présence actuelle de la zone commerciale de la même enseigne.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Une activité commerciale n'est pas de nature à générer de nuisances sonores directes, mais de façon indirecte par le flux automobile qui sera sensiblement identique à celui généré actuellement. La zone du projet est concernée par le bruit généré par le trafic sur l'Avenue Jean-Moulin qui est classée 3 dans le classement des infrastructures de transport terrestre dans le Vaucluse (arrêté préfectoral du 2 février 2016).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'accueillera aucune activité industrielle et n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seule la phase de démolition des bâtis présents sera de nature à créer des vibrations.</p> <p>Celles-ci seront cependant très localisées et ponctuelles, et sans altérer la stabilité des constructions voisines.</p> <p>Aucune vibration ne sera générée en phase exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la présence d'un système d'éclairage du bâtiment. Toutefois, ce système d'éclairage sera limité aux horaires d'ouvertures et sera atténué en période nocturne et il sera sensiblement identique à celui présent actuellement.</p> <p>La zone du projet se situant à proximité de l'Avenue Jean-Moulin et au sein d'une zone principalement résidentielle, le projet est déjà concerné par des émissions lumineuses et ne dégradera donc pas l'ambiance lumineuse du secteur.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de démolition des bâtis peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières. Ces envols seront toutefois très localisés et ponctuels.</p> <p>Aucun rejet ne sera en revanche engendré en phase d'exploitation, ce projet concernant une activité commerciale non industrielle.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales ruisselant sur le futur bâtiment seront collectées et acheminées vers un bassin enterré de 520 m³ avant infiltration.</p> <p>Les eaux de voiries seront acheminées vers un bassin aérien de 800 m³ avant infiltration. Un séparateur à hydrocarbures sera mis en place sur ce dernier.</p> <p>Les eaux rejetées ne dégraderont pas la qualité des milieux. Le dispositif de gestion des eaux pluviales est décrit dans la notice hydraulique fournie en annexe 9.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du site seront collectées et rejetées au sein du réseau d'assainissement communal. La zone étant actuellement occupée par un magasin de la même enseigne, les rejets des eaux usées seront sensiblement les mêmes qu'actuellement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux mais seulement des volumes restreints de déchets inertes.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé ou inscrit ou monument historique n'est présent à proximité du projet. Le projet se situe au niveau d'une zone archéologique inscrite au PLU. Des précautions seront prises en amont de la réalisation des travaux. Ce projet, qui s'inscrit en zone péri-urbaine partiellement occupée, et au niveau de l'actuel magasin Lidl, n'aura aucune incidence sur le patrimoine culturel ou paysager. Les impacts et mesures sont décrites dans le document complémentaire fourni en annexe 7.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement va venir remplacer trois bâtis (magasin Lidl et deux habitations actuellement). Ainsi, les usages du sol seront peu modifiés et le projet n'aura pas d'incidence sur les activités humaines ou sur l'agriculture. Les enjeux écologiques étant modérés sur une partie de la zone du projet, des mesures seront prises et qui sont décrites dans le prédiagnostic écologique (annexe 10). L'aménagement de ce projet respecte de plus la vocation de ce secteur zone UC du PLU).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Actuellement sur la commune d'Orange, un seul projet soumis à examen au Cas par Cas a été déposé en mars 2021 et a été accepté par l'arrêté préfectoral n°AE-F09321P0093 le 26 avril 2021.

Il s'agit d'un projet d'aménagement d'un forage d'une profondeur estimée de 80 m pour irriguer des pépinières par goutte à goutte et aspersion.

Le projet étant situé en périphérie du centre urbain de la commune d'Orange et n'interférant pas avec les voiries empruntées pour la démolition et reconstruction de la surface commerciale de l'enseigne Lidl, les incidences ne seront pas susceptibles de s'additionner.

Aucun projet soumis à étude d'impact n'a été recensé cette année sur la commune d'Orange.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

La commune d'Orange n'est pas située en zone transfrontalière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'insertion du projet est axée sur l'intégration à l'environnement de la zone. Une toiture végétalisée sera mise en place sur une partie de la toiture principale. Le remplissage des façades sera réalisé en blocs de maçonnerie à haute performance thermique. Des panneaux photovoltaïques seront mis en place en toiture afin de minimiser la consommation en énergie électrique. La zone du projet se situant en zone inondable selon le PPRI de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu, le projet respecte les règles d'urbanisme qui en découlent. Le dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales a été effectué en fonction (voir descriptif en annexe 9), améliorant ainsi les débits en aval du projet par rapport à l'état actuel. Les eaux pluviales générées par le projet seront collectées et dirigées dans deux bassins de rétention qui permettront une infiltration dans le milieu souterrain (dispositif décrit en annexe 9). Les eaux de voiries seront traitées avant infiltration par un séparateur à hydrocarbures. Le projet prévoit de traiter une partie de la zone en espaces verts pleine terre et espaces verts paysagers (près de 3 800 m²). Des arbres seront aussi plantés à raison de 1 arbre pour 100 m² d'espaces libres de construction.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De notre point de vue, le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale car il est projeté sur une zone déjà occupée par le magasin Lidl et deux habitations et s'installe en continuité de l'urbanisation et en bordure de l'Avenue Jean Moulin qui est une infrastructure circulation importante. Du fait des enjeux écologiques modérés, des mesures sont prises, et des mesures seront prises pour limiter les incidences quantitatives et qualitatives vis à vis de la gestion des eaux pluviales. Les eaux pluviales générées par le projet seront collectées puis infiltrées au sein de 2 bassins de compensation. Enfin, ce projet aura une incidence bénéfique sur l'activité économique en proposant une structure commerciale plus attractive qu'aujourd'hui sur la commune d'Orange, en accord avec les prescriptions du PLU, et du PPRI notamment.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Document complémentaire à la demande d'examen au cas par cas - CEREG - Novembre 2021

Annexe 8 : Etude géotechnique - Fondasol - Août 2020

Annexe 9 : Notice hydraulique - CEREG - Octobre 2021

Annexe 10 : Etude acoustique - CEREG - Octobre 2021

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lunel

le, 24/11/2021

Signature

LIDL
DIRECTION REGIONALE
ZAC de la Petite Costarque
34403 LUNEL CEDEX
Tél. 04 67 83 42 42
Fax 04 67 83 42 41
SIRET 343 262 622 10544 - APE 521 D

